

609



LUTTE CONTRE LA LEPRE

bulletin trimestriel - mars 2014 - N°122



La lutte contre la lèpre : un chemin difficile.

Chère Donatrice, Cher Donateur, Un repas coûte moins de CHF 2.- par jour pour chaque personne hospitalisée à Kien Khleang.

Dans le domaine de la réhabilitation socio-économique, nos prêts s'échelonnent entre USD 100 et 300 pour des projets d'agriculture, d'élevage ou l'ouverture de petits commerces.

Nous dépensons pour chaque enfant lépreux ou enfant de lépreux que nous soutenons dans leurs études primaires ou secondaires (frais scolaires, uniforme et nourriture) environ USD 240 par an.

Chaque centime compte! Par conséquent nous vous prions de bien vouloir accepter tous ensemble l'expression de notre profonde gratitude pour votre générosité sans laquelle rien n'est possible.





1200

JAB **Genève**

Einzahlung Giro



Considérée comme « moyenâgeuse », la lèpre touche les personnes les plus défavorisées, qui sont démunies face à cette maladie. Un traitement existe, une trithérapie qui est distribuée gratuitement. Et pourtant, de nombreux malades ignorent leur maladie et en subissent les conséquences invalidantes. Le personnel médical est de moins en moins formé à traiter la lèpre et la maladie est souvent confondue avec d'autres pathologies.

Depuis 1985, plus de 14 millions de personnes ont été guéries grâce à ce traitement et en 2010 seulement 230'000 nouveaux cas ont été signalés, tout particulièrement en Asie du Sud-Est, en Afrique et en Amérique du Sud. Ce sont ces derniers cas qu'il est difficile de traiter, en raison du manque de moyens financiers, du manque de volonté et d'intérêt des autorités locales et internationales, de la perte des connaissances nécessaires au diagnostic et au traitement de la lèpre.

Aujourd'hui, les défis de la lutte contre la lèpre sont principalement :

L'amélioration de la détection précoce, car détecter les malades dès le début de leur maladie permet de les traiter rapidement afin d'éviter qu'elle se développe et se transmette. Dans son programme de détection précoce sur le terrain, la **Fondation CIOMAL** a réussi à diagnostiquer en 7 semaines, 154 nouveaux cas de lèpre

au Cambodge. Il s'agit de se rendre dans les villages, auprès des populations. Cela engendre des coûts comme les déplacements ou la rémunération des équipes médicales. Le manque de connaissances des communautés sur la maladie joue un rôle crucial dans la lutte contre la lèpre, et seul un travail de proximité et des campagnes de préventions peuvent y remédier.

La sensibilisation du grand public et des institutions, pour éviter que la lèpre ne devienne une maladie complètement négligée : un désintérêt général aurait pour conséquence, une recrudescence de la maladie. Le lobbying des acteurs qui luttent contre la lèpre auprès des autorités nationales et internationales est primordial. Depuis 2000, un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que cette maladie n'était plus une priorité, avec 1 cas sur 10'000 personnes. Ainsi, la lèpre n'est plus considérée comme une urgence dans les programmes nationaux de santé publique, ce qui rend d'autant

plus difficile de sensibiliser les populations.

La primauté de la formation: Les médecins et le personnel médical manquent de formation dans ce domaine. Le CIOMAL travaille conjointement avec les autorités cambodgiennes et forme le personnel médical cambodgien au diagnostic et au traitement de la maladie. Le centre de Kien Khleang est également un centre de formation pour le personnel médical cambodgien comme par exemples la formation des chirurgiens locaux par des chirurgiens expatriés qui viennent opérer les malades bénévolement une à deux fois par année, la formation des infirmiers et des physiothérapeutes.

La réunion des synergies : Les acteurs de la lutte contre la lèpre doivent travailler conjointement et partager leurs expériences. Sur le terrain, le **CIOMAL** collabore avec d'autres acteurs, ce qui aboutit à une plus grande efficacité.

Ne les oublions pas, ils ont besoin de nous !



Le CIOMAL est certifié par le ZEWO



CIOMAL

28 A, ch. du Petit-Saconnex C H - 1 2 0 9 G E N È V E TEL +41 (0)22 733 22 52 FAX +41 (0)22 734 00 60 www.ciomal.ch - info@ciomal.ch

> Pour vos versements postaux n° CCP 12-13717-1









